

11 janvier 1994 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République, et Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, sur l'adaptation de l'Alliance atlantique et la nouvelle identité européenne de défense, les relations entre l'OTAN et l'UEO et l'éventualité d'une frappe aérienne en Bosnie, Bruxelles le 11 janvier 1994.

Mesdames et messieurs,

- Nous sommes parvenus au terme de nos travaux, et voici les éléments principaux que je peux vous exposer. Note d'ambiance : c'était un Sommet de l'OTAN efficace et précis, il n'y a pas eu de difficultés annexes comme souvent, c'est sans doute qu'il était bien préparé. Nous avons, nous, de notre part, constaté tout de même un nouvel esprit dans les relations transatlantiques et ce nouvel esprit est sans doute celui du Président des Etats-Unis notamment.

- Qu'est-ce que ce Sommet a permis de faire ou de préparer ? Premièrement : de prendre acte des transformations intervenues en Europe (cela est une redite, ce n'est pas mauvais de dire des choses utiles, de les répéter) depuis la disparition de l'empire soviétique et, surtout, parce que cela est beaucoup plus récent, depuis la naissance de l'Union européenne, dont vous savez que la ratification ne date guère de plus de deux mois.

- Deuxièmement : ces transformations intervenues en Europe ont permis d'en tirer des conséquences propres à l'Alliance. D'abord avec la reconnaissance du fait européen puisque l'on trouve la reprise du texte exact de Maastricht, y compris la perspective d'une défense européenne. Il appartient donc aux Européens d'agir, je pense en particulier au corps européen. Ces transformations ont également permis de réaliser un rapprochement membres du Pacte de Varsovie. C'est ce que l'on appelle le partenariat pour la paix que nous approuvons, nous Français, puisque ce partenariat offre de manière non discriminatoire, d'abord un cadre de consultations, notamment dans le cas de menaces contre l'intégrité, l'indépendance ou la sécurité d'un participant, ensuite des programmes de coopération y compris des exercices en commun et enfin, une participation aux travaux des organes politiques et militaires de l'OTAN.

- Le Sommet a confirmé le caractère ouvert de l'Alliance. On a naturellement noté, ce n'est pas indifférent pour nous, l'appui donné aux autres instruments de la sécurité en Europe que sont déjà la CSCE et que doit être bientôt le Pacte de stabilité qui fera l'objet d'une conférence à Paris au mois d'avril prochain.

- Quant à l'adaptation de l'Alliance, elle tient compte de la nouvelle identité européenne - selon les termes consacrés - donc coopération avec l'UEO. C'est dire à quel point on a quand même avancé depuis le Sommet de l'OTAN de Rome auquel un certain nombre d'entre vous ont pris part. De même a été décidée une adaptation de l'Alliance pour lui permettre d'effectuer de nouvelles missions de maintien de la paix que pourraient nous confier les Nations unies ou la CSCE et donc, disponibilité de l'Alliance.

C'est dans cet esprit que l'accord a été fait sur le principe de la création de ... ce sont encore les

- C'est dans cet esprit que l'accord a été fait sur le principe de la création de - ce sont encore les termes consacrés que vous retrouverez dans les documents intérieurs - "forces multinationales interarmées", ce qui permettra de mettre les moyens de l'OTAN à la disposition et sous commandement de l'UEO et de faire participer des pays tiers à des actions de maintien de la paix (toujours dans le cadre du partenariat), de disposer de structures plus flexibles que les structures intégrées classiques.\

Enfin, a été naturellement abordé le problème posé par l'ancienne Yougoslavie en général mais essentiellement par la Bosnie. Le soutien a été réaffirmé, de façon unanime, aux efforts diplomatiques et notamment au plan d'action de l'Union européenne, qu'il ne faut quand même pas perdre de vue, on y trouve l'essentiel, c'est-à-dire une détermination à éliminer les obstacles à l'accomplissement du mandat de la FORPRONU, éliminer les obstacles à l'accomplissement de la mission du mandat, à confirmer la validité des décisions du mois d'août 1993 sur les frappes aériennes, notamment à Sarajevo. Il a été prévu des actions pour ouvrir l'aéroport de Tuzla et pour permettre la relève de la FORPRONU à Srebrenica, qui, comme vous le savez a été rendu impossible, les Canadiens étant là et les Danois ne pouvant y parvenir. A cette occasion, bien entendu, on a tenu à rendre hommage aux forces de la FORPRONU, tout ceci étant compris, et la délégation française a tenu à le rappeler, dans le cadre des décisions qui appartiennent aux Nations unies. C'est vous dire l'importance du rôle que doit jouer, que doit continuer de jouer le secrétaire général des Nations unies.

- Vous aurez remarqué que nombre des propositions qui figurent dans ce texte sont d'origine française, que les derniers textes sur la Bosnie reprennent exactement les dernières propositions qui avaient été faites et transmises par la France, notamment par M. le ministre des affaires étrangères.

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez dit qu'il a été prévu des actions pour ouvrir l'aéroport de Tuzla. Il semble que cette proposition là qui est une proposition franco-britannique ne figure pas dans le communiqué, pas d'après ce que j'ai entendu tout à l'heure. A-t-elle été reprise dans le communiqué en fin de compte ?

- LE PRESIDENT.- Moi, je sors tout juste de la réunion, j'y ai pris part ainsi que M. Juppé. Nous avons adopté ce texte et je ne vois pas pourquoi il ne serait pas dans le communiqué. Peut-être a-t-il été ajouté à la dernière minute, puisque c'est de dernière minute.

- QUESTION.- Donc vous avez pu vaincre les hésitations de certains. On a entendu les Canadiens, les Danois notamment qui ont des forces dans ces coins-là qui étaient assez hésitants.

- LE PRESIDENT.- Les Canadiens ne sont pas fâchés que l'on puisse assurer la relève à Srebrenica.

- QUESTION.- Justement à ce propos je voudrais savoir exactement quelles sont les dispositions qui sont prévues pour libérer ces deux endroits : s'agit-il de frappes aériennes ? Est-ce que le principe en a été adopté et qu'est-ce qui a été prévu pour faire face aux représailles qui pourraient éventuellement s'en suivre de la part des assiégés ?

- LE PRESIDENT.- Les frappes aériennes figurent dans le texte et même dans les textes de base puisque la demande française doit figurer dans une résolution déjà ancienne. Quant au plan exact de mise en application de ces mesures, il n'est pas habituel de les faire connaître aux gens qui sur le terrain pourraient s'y trouver affrontés.\

QUESTION.- Monsieur le Président, qu'est-ce qui vous fait penser que le signal venu de Bruxelles sera assez fort pour que les belligérants aillent vers la paix comme ils ne l'ont pas fait jusqu'à présent ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas cela, je le souhaite. En effet, que d'efforts depuis si longtemps pour parvenir à réunir les trois parties prenantes autour d'accords raisonnables et réalisables. Jusqu'à la dernière minute on pouvait croire que l'accord se ferait et jamais, quand il a été signé, il n'a été tenu. De ce fait, on ne peut pas compter sur la seule bonne volonté des trois parties en cause : Serbes, Croates et Bosniaques musulmans. Il nous semble simplement que le premier devoir des forces des Nations unies c'est d'assurer la sauvegarde de leurs camarades engagés dans des missions de paix et des missions humanitaires. Ce se ra bien le cas à Srebrenica. Quant à Tuzla, il s'agit tout simplement de laisser disponible un aéroport qui

permet l'acheminement des aides prévues par les Nations unies. Donc, c'est tout à fait conforme aux missions. Quant à savoir ce qu'en feront les trois parties en question, s'ils sont sages oui, s'ils ne le sont pas, la réponse nous sera donnée, à moi comme à vous.

- QUESTION.- Je voudrais savoir ce qui peut changer aux yeux du secrétaire général des Nations unies qui doit prendre lui-même la décision d'utiliser éventuellement des frappes aériennes : est-ce que les conditions ont suffisamment changé depuis ce Sommet de Bruxelles pour qu'il puisse aujourd'hui le faire en connaissance de cause et en toute sécurité pour les troupes qui sont au sol ?

- LE PRESIDENT.- En toute sécurité ? La sécurité n'existe jamais dans une situation de ce type. Elle n'a pas été assurée pour un certain nombre de soldats et particulièrement pour un certain nombre de soldats français relevant des Nations unies (comme vous le savez nous avons à déplorer des pertes). J'ai rencontré M. Boutros Boutros-Ghali samedi matin. Il m'a semblé que ce à quoi il tenait d'abord c'était que les décisions et les ordres à donner fussent pris à partir de lui, qu'il ne souhaitait pas que les décisions à prendre fussent dispersées entre divers commandements et, comme nous avons été absolument d'accord et la France en particulier pour estimer que les Nations unies, donc le secrétaire général en l'occurrence et le Conseil de Sécurité, devaient garder la responsabilité de l'ensemble de ces opérations, nous n'avons eu aucune peine à nous entendre. De quelle manière appréciera-t-il les décisions qui viennent d'être prises ? Je ne pense pas qu'elles le surprennent mais ses réactions lui appartiennent £ donc interrogez-le.\

QUESTION.- Monsieur le Président, ce que l'on a beaucoup reproché aux Occidentaux tout au long de cette crise, c'est l'absence de véritable volonté politique. Il y a bien eu des résolutions, des déclarations, des textes adoptés et chaque fois le passage à l'acte s'est avéré plus que difficile. Est-ce que vous ressortez de ce Sommet avec l'impression qu'existe sur les points très limités et modestes que vous avez indiqués une véritable volonté politique de passer à l'acte ?

- LE PRESIDENT.- Qu'appellez-vous passer à l'acte ? C'est faire la guerre ou quoi ? Que voulez-vous dire ? Il n'a jamais été dans l'intention des membres du Conseil de Sécurité, en tous cas pas de la France, de s'engager dans un conflit général aux Balkans. Cela n'a jamais été l'intention quelles que soient la gravité de la situation et la souffrance des populations £ nous avons nous aussi un certain nombre de devoirs à assurer. Donc la voie choisie était celle de la négociation. Cette négociation a connu et continue de connaître les aléas que vous savez. Le passage à l'acte désormais, je viens de vous le dire, c'est d'abord d'assurer les missions qui ont été fixées, de faire qu'elles ne soient pas empêchées d'être remplies d'où ce qui a été prévu à Srebrenica en particulier et d'une certaine manière - qui ne sera pas exactement la même - de Tuzla. Vous dites "modestes" : ce n'est pas si simple que cela puisque cela fait entrer directement les troupes des Nations unies et nous n'oublions pas, nous Français, que nous y avons 6000 hommes engagés, dans une série d'actions qui peuvent être accompagnées de mouvements militaires d'une certaine envergure. Jusqu'ici cela ne s'est pas produit bien que les troupes de maintien de la paix, plutôt d'aide humanitaire, aient rempli un rôle déterminant notamment à Sarajevo. Les troupes françaises qui sont là-bas n'y sont pas pour rien mais elles ne sont pas là pour empêcher la guerre entre les parties prenantes qui la veulent et quand deux d'entre elles n'en veulent plus il y a toujours la troisième, c'est variable, selon qui veut continuer la guerre. Donc cela a été dit, il appartient d'abord aux Serbes, aux Croates et aux Bosniaques musulmans de prendre en compte le sort de leur population, il ne faut pas qu'il y ait un transfert de responsabilités qui serait là tout à fait infondé. J'ajoute que vous n'oubliez certainement pas qu'il existe à l'heure actuelle sur la planète d'autres conflits très sanguinaires.

- M. JUPPE.- Avec votre permission, monsieur le Président, je voudrais juste ajouter un mot sur Tuzla pour essayer de bien faire comprendre ce que nous avons décidé. Quelle est la situation à Tuzla ? Il y a un aéroport, il est en zone musulmane mais il est sous le feu des canons serbes. Nous pensons que pour l'acheminement de l'aide humanitaire, sa réouverture serait extrêmement utile. Les Douze de l'Union européenne l'ont demandé à plusieurs reprises et moi-même de façon assez ferme à M. Karadzic à Genève puis à Bruxelles. Les Serbes ont refusé. Aujourd'hui nous décidons donc d'y aller quand même, c'est-à-dire d'ouvrir cet aéroport à des fins humanitaires

malgré le refus serbe. Il ne s'agit pas de déclencher des frappes aériennes préventives ou offensives et nous nous installons sur l'aéroport de Tuzla pour le faire fonctionner et bien entendu nous prévenons que dans le cadre des résolutions du Conseil de Sécurité si des obstacles étaient mis au fonctionnement de tout cela, alors, il y aurait riposte et voilà très exactement pour prendre l'exemple de Tuzla ce qui a été décidé aujourd'hui.

QUESTION.- Est-ce que vous avez obtenu de Bill Clinton et des Américains l'engagement d'un soutien logistique pour une action éventuelle afin de réouvrir l'aéroport et de forcer la route de Srebrenica ? Est-ce que Bill Clinton s'est engagé personnellement puisque jusqu'à présent ce n'était pas le cas ?

- LE PRESIDENT.- Ces textes ont été adoptés à l'unanimité.

- QUESTION.- Est-ce que je peux vous demander puisque vous avez rencontré le Président Clinton si vous avez un accord de sa part ?

- LE PRESIDENT.- Et même de M. Christopher qui a participé à la rédaction finale de ce texte, qui a été élaboré par les délégations anglaise et française, d'une façon plus concrète par MM. Major et Juppé. M. Christopher a été le premier à suggérer des modifications de forme qui amélioreraient d'ailleurs le texte ce qui prouve une adhésion.

- QUESTION.- Vous avez le sentiment donc que les Américains vont apporter un soutien logistique éventuellement par exemple avec des hélicoptères ? Est-ce que l'on peut en savoir plus ?

- LE PRESIDENT.- Vous ne pourrez pas en savoir plus de ma bouche. Ce que je peux vous dire c'est que M. Clinton et son secrétaire d'Etat se sont associés aux dispositions qui viennent d'être prises par l'OTAN et il me semble que les Américains appartiennent à l'OTAN !

QUESTION.- Est-ce qu'au cours de vos conversations vous avez évoqué l'hypothèse où cette fermeté réaffirmée ne portant pas ses fruits, il faudrait envisager le retrait de la FORPRONU, au printemps, en Bosnie ?

- LE PRESIDENT.- Leur présence ou leur retrait ? Le retrait est dans certains esprits, je le sais bien mais il n'a pas été examiné. Il n'a pas été débattu et s'il en avait été vraiment question je pense qu'une assez forte majorité n'y aurait pas consenti. Donc, sur l'hypothèse du retrait, je ne peux pas vous en dire davantage. Il semble que la procédure suivie et la voie choisie soient préférables. Elles me semblent également plus justes et donc ne mêlons pas les questions.

- QUESTION.- Aujourd'hui sur le terrain, d'après les informations que l'on a, on comprend que ce sont plutôt les Musulmans qui poursuivent la guerre. Or tout ce dont vous nous parlez vise les Serbes. Est-ce que vous ne pensez pas qu'il y a là une ambiguïté ?

- LE PRESIDENT.- Il n'y a pas d'ambiguïté. Quand on dit Srebrenica et Tuzla on voit bien à quel endroit cela se trouve mais ce n'est pas du tout pour viser les Serbes. Il se trouve que là ce sont les forces serbes qui empêchent les forces des Nations unies de réaliser leur mission, qui est une mission tout à fait pacifique au demeurant. Il est arrivé, à d'autres endroits et à d'autres moments, que ce soient les Croates qui entravent notre action et puis en effet on observe qu'il y a aujourd'hui des offensives bosniaques musulmanes. Si l'on tient compte de certains propos tenus encore hier soir dans une émission de télévision il semble bien qu'un responsable bosniaque musulman ait dit : "nous pour l'instant ce qui nous occupe c'est de gagner la guerre". Donc, les dispositions d'esprit des uns et des autres varient selon le rapport de forces du moment, varient mais au fond ce sont les mêmes : ils veulent gagner la guerre. Je ne crois pas que nous en soyons au point où chacun ait compris que le dialogue, la négociation et la paix étaient meilleurs que la guerre. On y arrivera j'espère.

- QUESTION.- Monsieur Juppé, vous nous dites, il faut essayer de réouvrir l'aéroport de Tuzla, malgré l'opposition des Serbes et s'il y a des incidents il y aura riposte. Dans ce processus, où se situe exactement l'intervention, la décision de feu vert de M. Boutros Ghali ?

- M. JUPPE.- M. le Président de la République l'a rappelé. Depuis le début la France a souhaité que cette opération soit placée sous l'autorité du Conseil de Sécurité des Nations unies et donc du secrétaire général. La question de savoir comment est exercé ce pouvoir, quelles sont les règles de délégation, c'est une question qu'il appartient aux spécialistes de résoudre. Le secrétaire général a indiqué qu'il souhaitait donner la première autorisation, la note par ailleurs

secrétaire général a indiqué qu'il souhaitait donner la première autorisation, je note par ailleurs, qu'il dispose aujourd'hui d'un représentant spécial qui est à Zagreb, qui s'appelle M. Akashi et donc, je pense que dans ces conditions les procédures peuvent fonctionner en tant que de besoin dans des délais aussi rapides que possible.)

QUESTION.- D'une façon plus générale, j'aimerais avoir votre sentiment sur la relations transatlantique et sur l'attitude des Etats-Unis, qu'il s'agisse de ce qui vient d'être amplement débattu de la Bosnie, mais aussi de l'UEO, jusqu'à quel point estimez-vous qu'il y a une réelle autonomie qui est donnée au pilier européen de défense ?

- LE PRESIDENT.- Je voudrais dire que cette question-là et quelques autres représentaient l'essentiel de l'ordre du jour et que c'est ce dont on a discuté jusqu'à hier soir. Le problème de la Bosnie était au programme car on peut comprendre l'émotion et l'urgence des décisions à prendre. Vous avez raison de nous ramener sur ce terrain dont on a extrêmement peu parlé, aujourd'hui, en mesure de l'intérêt immédiat et aussi de l'émotion que suscite l'affaire de la Bosnie, celle qui occupe nos esprits. Vous avez raison de nous ramener aux problèmes internes de l'Alliance atlantique. Ce qui est absolument vrai, c'est qu'entre Rome et Bruxelles, il y a une différence considérable de tonalité : ce qui a été, on peut le dire, arraché au consentement américain à Rome, (je me souviens j'y ai pris part) pour reconnaître l'identité européenne de défense, paraissait à Bruxelles, hier et ce matin, parfaitement naturel. Donc il a été très aisé d'aboutir à l'accord qui fait que cette identité européenne représentée par l'UEO et le cas échéant, par le corps européen, ne pose plus aucun problème de principe. Il s'agit simplement de mise en harmonie des actions de l'OTAN et de l'UEO, l'une et l'autre se prêtant main forte. Il ne s'agit absolument pas d'éliminer l'Alliance au bénéfice de l'UEO, mais il y a des missions dont l'UEO peut se charger et que l'OTAN ne peut revendiquer. Il n'y a plus de concurrence ouverte entre ces deux organisations. Ce qui prouverait que la méfiance en somme a laissé place à une plus grande confiance mutuelle sur le rôle de chacun et sur l'identité de chacun. Cela était très net et correspond aussi aux dispositions d'esprit du Président Clinton.)

QUESTION.- Quand-même le Président Clinton a donné l'impression à la lecture de ses discours, pas de ses conversations avec vous mais de ses discours, d'être beaucoup plus préoccupé en terme de sécurité européenne par son partenaire russe et par les exigences russes que par une Europe qui reste encore largement à construire, à faire avancer en particulier dans le domaine de la sécurité. Est-ce que vous pensez que c'est une description correcte des faits ou bien, en réalité, M. Clinton a-t-il une autre vision que celle qui considère que la Russie est première et le reste second ?

- LE PRESIDENT.- Moi je ne peux pas souscrire à priori, (mais vous avez peut-être raison), à cette hiérarchie. Mais c'est normal que le Président des Etats-Unis soit moins passionné que nous - Européens - par les types d'organisation de notre continent, et que, en revanche, après avoir comme nous vécu, mais lui comme Président des Etats-Unis, depuis si longtemps la guerre froide, puis l'effondrement de l'Union soviétique, puis forcément d'ailleurs le désordre politique et institutionnel qui s'en est suivi, il est normal qu'il soit toujours sur le même terrain : comment organiser la paix, la coopération et l'avenir avec la Russie qui reste, en dépit de tout ce qui s'est passé, un très grand pays et par certains aspects, un pays fort ? Et comme la question a été posée par beaucoup de pays de l'Europe centrale et orientale qui étaient naguère sous la dépendance de l'Union soviétique et qui continuent de s'inquiéter, qui vivent encore sous le souvenir et qui en même temps se disent : "on ne sait jamais ce qui peut se passer en Russie, alors quel sera notre sort ?", tout naturellement la question a été posée, il y a déjà quelques mois, de l'adhésion éventuelle de certains de ces pays à l'OTAN. Je me souviens que la question nous a été posée à nous lors de conversations que j'ai eues avec M. Walesa à Gdansk et M. Havel à Prague et c'est vrai que l'on peut comprendre le réflexe de ces pays.

- Mais, sur le plan de la vision que l'on doit avoir de l'Europe, est-ce qu'il est bon - en admettant que toutes les formes de protection, de garantie puissent être apportées à ces pays qui les méritent - de se contenter, constatant la disparition de l'Union soviétique, de faire avancer ou reculer, selon le point où l'on se place, la ligne de défense ou de séparation de ce qui redeviendrait le bloc ? La ligne se rapprochant simplement de la frontière ou même, le cas

échéant, épousant la frontière russe, excluant donc la Russie de la construction actuelle et future de l'Europe. Cela est un sujet qui préoccupe M. Clinton visiblement, il nous en a parlé, mais qui nous préoccupe aussi et nous sommes d'accord pour ne pas isoler la Russie qui tout en se trouvant dans un état d'incertitude, n'en a pas moins franchi des pas très importants que l'on a pas le droit de ne pas considérer. La démocratie a gagné un terrain considérable depuis quelques années, depuis trois ou quatre ans et la Russie, elle-même, a pris ce chemin, cela exige beaucoup de vigilance. M. Clinton part aujourd'hui même pour Moscou où je crois qu'il y rencontrera les représentants russes mais aussi les ukrainiens - je crois qu'il s'arrête à Kiev - et qu'il y aura une réunion à trois, très importante, car vous connaissez le contentieux, entre la Russie et l'Ukraine. Vous imaginez l'importance de l'enjeu puisqu'il s'agit des trois premières puissances nucléaires du monde.\